

## I- Site ICOFAS Martinique : La ville de Schoelcher

La ville de Schoelcher, était connue sous le nom de « Case des Navires ». Située à l'ouest de la Martinique, sa façade principale s'oriente vers le bassin caraïbe. Elle se localise entre Case Pilote, (dont elle dépendait au début de la colonisation et qu'elle touche par son hameau de Fond Lahayé) Fort de France, les Pitons du Carbet et le Morne Vert. Le site de Case - Navire touche à ces deux dernières limites par le Morne Lacroix, haut de 1 196 mètres.

Case-Navire sera en mars 1888 séparée de Case-Pilote et de Fort-de-France, pour former une commune indépendante. C'est par reconnaissance pour le grand abolitionniste français qu'en 1888, les habitants de Case Navire jadis décident de la renommer Schoelcher.

Schoelcher aura subi en 120 ans de grandes et irréversibles modifications de son paysage et de ses traditions. D'une superficie de 2 295 hectares, Schoelcher compte aujourd'hui environ 22 000 habitants et offre une grande diversité d'activités entre terre et mer. La qualité de ses différents plans d'eau, de ses infrastructures et de son authenticité, ville nautique et balnéaire, ville universitaire, ville de sports et de loisirs, Schoelcher conjugue tradition et modernité.



## II- ICOFAS Martinique au regard des politiques locales

### A. Le projet éducatif territorial de la ville de Schoelcher (PEDT)

Mentionné à l'article D 521-12 du Code de l'Éducation, le PEDT formalise une démarche permettant aux Collectivités Territoriales de proposer un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école, organisant ainsi la complémentarité des temps éducatifs. Dans l'intérêt de l'enfant, cette démarche favorise l'élaboration d'une offre d'activités périscolaires, voire extrascolaires, en partenariat avec les Services de l'Etat concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

Pour la ville de Schoelcher, le PEDT s'intitule « Bien grandir à Schoelcher ». Il se décline en plusieurs volets :

- **Physique** : activités physiques et sportives
- **Intellectuel** : ouverture au monde avec 4 axes (environnement culturel, apprentissage de langues, échanges avec d'autres pays de la Caraïbe, activités nautiques et découverte du patrimoine)
- **Comportemental** : savoir-être, au travers de sensibilisations et apprentissages
- **Moral** : lutte contre la violence à l'école et éducation à la citoyenneté

Le PEDT comporte un volet « Bien manger » et c'est dans ce cadre que la municipalité a souhaité inscrire ICOFAS.

### B. Le plan régional nutrition santé Martinique et le contrat local de santé (CLS)

Malgré un état de santé globalement satisfaisant, certains indicateurs de santé (évolution de l'obésité, diabète...) montrent que l'évolution de certains modes de vie (sédentarité croissante, transition alimentaire rapide entraînant certains déséquilibres,...) exposent la population martiniquaise (et notamment les plus jeunes) à des facteurs de risques avérés de maladies chroniques.

C'est pour contribuer à améliorer la santé et le bien-être de la population, tout en tentant de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, qu'un Programme régional nutrition santé a été élaboré. Il s'inscrit dans la mise en œuvre du Projet Régional de Santé (PRS) piloté par l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui a identifié deux axes prioritaires dans sa programmation de santé (notamment dans le Schéma régional de prévention) : la lutte contre le surpoids et l'obésité et la prévention des maladies chroniques non transmissibles. La ville de Schoelcher a signé la charte « ville active PNNS » et met en place depuis de nombreuses années des actions « nutrition » favorables pour la santé et conformes aux préconisations du PNNS (Programme national nutrition santé). Un Contrat local de santé (CLS) entre la municipalité et l'ARS





est en cours d'élaboration. C'est dans ce cadre que s'inscrit également ICOFAS Martinique.

### **C. Le Programme national pour l'alimentation (PNA) et sa déclinaison régionale**

Suite au vote de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, le 13 octobre 2014, de nouvelles priorités ont été définies pour le programme national pour l'alimentation (PNA). C'est une occasion de donner un nouveau souffle à la dynamique enclenchée par le PNA en 2010 « Bien manger, c'est l'affaire de tous », le PNA a désormais comme slogan « Programme national pour l'alimentation : notre modèle a de l'avenir ». Ce nouveau programme s'inscrit désormais dans une perspective pluriannuelle (2014-2017).

Les nouvelles priorités de la politique publique de l'alimentation s'articulent autour de quatre axes : Axe 1 : la justice sociale ; Axe 2 : l'éducation alimentaire de la jeunesse ; Axe 3 : la lutte contre le gaspillage alimentaire ; Axe 4 : le renforcement de l'ancrage territorial de notre alimentation.

Il est notamment précisé dans le PNA que des actions d'information et d'éducation à l'alimentation peuvent trouver leur place au sein des activités périscolaires organisées au sein des projets éducatifs territoriaux. Un éveil aux cultures alimentaires de l'Outre-mer et du monde doit être proposé, notamment dans le cadre scolaire. Dans le cadre des plans régionaux pour l'alimentation, la priorité est donnée aux actions portant sur l'éducation alimentaire à l'école en mettant par exemple à disposition des communautés éducatives, des outils pédagogiques conçus au plan national. Il est également mentionné l'importance d'élaborer des projets alimentaires territoriaux avec comme objectif de fédérer l'ensemble des énergies autour d'un projet structurant et commun dans une logique de valorisation des productions des territoires, de relocalisation et de création de lien social autour. ICOFAS s'inscrit dans le cadre des axes 2 et 4 du PNA.

### **III- ICOFAS Martinique : les repères nutritionnels à promouvoir**

Compte-tenu des éléments de diagnostic santé mené dans le cadre du Schéma Régional de prévention au niveau des territoires de proximités de Martinique, certains repères nutritionnels parmi d'autres ont fait l'objet d'une promotion dans le cadre de ICOFAS Martinique. La ville de Schoelcher fait partie du territoire de proximité du Centre.





Ce territoire regroupe 4 communes dont Fort de France, Lamentin, Saint-Joseph et Schœlcher. Il est le plus important des arrondissements en termes de population. C'est le premier pôle économique de l'île. Il occupe la seconde place des plus fortes mortalités prématurées et de mortalité en générale. Toutes les actions de prévention pour la population martiniquaise en générale ont été aussi menées dans le territoire du Centre mais le diagnostic SRP préconise cependant de développer des actions en éducation pour la santé, prise en charge des personnes et formation des acteurs terrains pour impulser une dynamique plus marquée de promotion de santé.

Le choix des repères nutritionnels à promouvoir dans le cadre de ICOFAS Martinique repose sur ces éléments de diagnostic :

**Repère 1** : « fruits et légumes » avec un accent particulier sur la valorisation des ressources et produits locaux

**Repère 2** : « activité physique »

**Repère 3** : « eau comme boisson principale »

**Repère 4** : « diminuer la consommation de sucre (notamment les sodas et produits sucrés particulièrement consommés à l'Outre-mer) et la consommation de sel »

